la décadence du second royaume de Bourgogne et de sa réunion à l'empire, la plupart des grands feudataires s'étaient constitués indépendants, et le pays de Dombes passa sous la suzeraineté des seigneurs de Beaujeu et de Villars. Les premiers possédaient la partie septentrionale, située le long de la Saône, depuis Montmerle jusqu'aux rivières de Veyle et de l'Ain; le reste était au pouvoir de la maison de Villars. Cette possession partagée occasionna de fréquentes guerres entre les deux maisons. La maison de Villars se fondit au XIIIe siècle dans la maison de Thoiré, qui hérita de ce que les Villars possédaient dans le pays de Dombes. Vers cette époque, les sires de Beaujeu, soit par violence, soit par mariage, s'emparèrent peu à peu de presque toute la principauté. Le dernier comte de Beaujeu, Edouard, ayant légué tous ses domaines à Louis II, duc de Bourbon, en 1400, la principauté de Dombes passa dans la nouvelle maison de Beaujeu, formée par un rameau de la maison de Bourbon. Le dernier représentant de ce rameau, Pierre de Beaujeu, ne laissa qu'une fille, Suzanne de Bourbon, comtesse de Beaujeu, qui porta la principauté de Dombes à son mari, le connétable de Bourbon. Confisquée sur celui-ci par François Ier, elle fut rendue à ses héritiers du rameau de Bourbon-Montpensier, et demeura en la possession de ce rameau jusqu'à son extinction, en 1608, en la personne de Henri de Bourbon-Montpensier, dont la fille unique, Marie de Bourbon-Montpensier, princesse de Dombes, épousa Jean-Baptiste-Gaston d'Orléans, fils puîné du roi Henri II, et en eut une fille, dite Mlle de Montpensier, morte en 1693, qui légua le pays de Dombes à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, second fils du duc du Maine et successeur, en 1755, de son frère Louis-Auguste, prince de Dombes, échangea cette principauté contre le duché de Gisors, le 28 mars 1762. A partir de cette époque, la principauté de Dombes fut réunie à la couronne.

— *Bibliogr.* Liste d'ouvrages à consulter sur cette ancienne principauté : *Dessein de l'histoire de la souveraineté de Dombes*, par Sam. Guichenon (Lyon, 1659, in-4o); *Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes*, par Cl. Cachet de Garnerans (Thoissey, 1656, in-fol., carte et fig.); *Lettres contenant une critique de l'histoire précédente*, par P. Collet (Lyon, sans date, in-4o); *Réponse de l'auteur de l'Abrégé de l'histoire de Dombes à la critique de M**** (Collet) *et à la lettre du R. P. Ménestrier, jésuite, insérée dans le* Journal des savants *du mois d'août* 1697, signée Ch. de Neuvéglise (Trévoux, 1698, pet. in-4o); *Histoire de Dombes*, par Ph. Collet (manuscrit laissé entre les mains de sa fille); *Détail de la principauté de Dombes*, à la fin du tome III du *Dictionnaire universel de la France* (Paris, Saugrain, 1718, in-fol.); *Table généalogique des anciens seigneurs de Dombes*, par And. du Chesne, dans son *Histoire des ducs de Bourgogne* (Paris, 1619, in-4o); *Histoire de la souveraineté de Dombes*, par Sam. Guichenon (2 vol. in-fol., manuscrit; cet ouvrage est divisé en huit livres); *Déclaration de M. le prince souverain de Dombes* (Louis-Auguste II) *sur son avénement à la souveraineté, du* 17 *mai* 1736, *avec le testament et le codicille de feu M. le duc du Maine... qui règlent à perpétuité l'ordre de la succession à la souveraineté* (Trévoux, 1736, in-4o); *Mémoire sur la principauté de Dombes*, dans le *Mercure* de 1750 (juin, t. Ier); *Abrégé de l'histoire de Dombes, description topographique et armorial des familles* (manuscrit in-fol.); *Mémoires concernant la principauté et le parlement de Dombes* (manuscrit in-fol.; il se trouvait, ainsi que le précédent, dans la bibliothèque de Févret de Fontette); *Histoire abrégée de la souveraineté de Dombes*, par Ant.-Gasp. Boucher d'Argis, dans le *Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759, à la suite de la lettre D (t. IV, p. 319); *Recueil des droits et priviléges du parlement de Dombes* (s. l., 1741, in-4o); *Fragment d'une notice historique sur la Dombes*, par C.-D. L. (Lyon, 1802, gr. in-8o); *Notions statistiques sur la population, le recrutement et la vie moyenne dans la Dombes et la Bresse insalubres* (par M. Valentin-Smith), *suivies du discours* (de M. Maissiat, représentant de l'Ain) *prononcé à l'Assemblée législative, dans la séance du* 22 *mars* 1851 (Lyon, 1851, gr. in-8o); *Mémorial de Dombes en tout ce qui concerne cette ancienne souveraineté, son histoire, ses princes, son parlement, avec liste nominative, un armorial et pièces justificatives* (1523-1771), par M. P. d'Assier de Valenches (Lyon, 1854, gr. in-8o); *Considérations sur la Dombes, à propos de l'ouvrage précédent*, par M. Valentin-Smith (Lyon, 1856, gr. in-8o); *Histoire communale de la Dombes, précédée de celle du Franc-Lyonnais*, par G. Debombourg (Trévoux, 1858 et ann. suiv., in-8o); *Essai sur les causes de la dépopulation de la Dombes et l'origine de ses étangs*, par M.-C. Guigue (Bourg, 1857, in-8o); *Recherches statistiques sur la Dombes*, par M. C. Marion (Paris, 1860, in-8o); *Etude statistique sur la Dombes*, par M. Valentin-Smith (Lyon, 1860, gr. in-8o); *Rapport* (de M. le marquis de Bausset-Roquefort) *à la société d'éducation de Lyon sur l'ouvrage précédent* (Lyon, 1861, in-8o); *Carte du mouvement de la population en Dombes*, par M. A. Gautier et M. E. Combescure (Saint-Etienne, 1860, in-4o).

DOMBEY s. m. (don-bè — mot ar.). Mamm. Espèce de bœuf sauvage qui habite le Caucase et les régions voisines : *Nous ne connaissons encore presque rien des habitudes du* DOMBEY. (Roulin.) ‖ On dit aussi DOUMBAÏ et DUMBAÏ.

— Ichthyol. Poisson du genre myxine.

DOMBEY (Joseph), botaniste et voyageur français, né à Mâcon en 1742, mort en 1793. Il se fit d'abord connaître par ses savantes herborisations dans les montagnes du Languedoc, de la Provence, du Bugey, du Jura et des Alpes, reçut, en 1777, la mission d'explorer l'Amérique du Sud pour y reconnaître les végétaux qui pouvaient être naturalisés en France, partit avec deux botanistes espagnols, Ruis et Pavon, parcourut le Pérou et le Chili au milieu de toutes sortes d'aventures, rapporta une prodigieuse quantité de plantes et d'objets d'histoire naturelle, dont la moitié, à son arrivée à Cadix (1785), fut confisquée au profit du roi d'Espagne; de plus, on exigea de lui la promesse de ne rien publier avant le retour de ses deux compagnons de voyage, qui ne devait pas avoir lieu avant quatre ans. Il tint parole, et ses travaux n'ont paru qu'après sa mort, par les soins de L'Héritier. Ce qu'il avait pu sauver des mains des Espagnols fut déposé au Muséum d'histoire naturelle. On y admire son herbier, composé de plus de 1,500 plantes, dont 60 genres nouveaux. Ruiné par les avances qu'il avait été obligé de faire, il obtint, par la protection de Buffon, 60,000 livres pour payer ses dettes et une pension de 6,000 livres. Ayant reçu, en 1793, une mission pour les Etats-Unis, une tempête l'obligea à relâcher à la Guadeloupe, et il s'était à peine rembarqué, qu'il fut saisi par des corsaires et renfermé ensuite dans les prisons de Montserrat, où il mourut de misère et de chagrin. Cavanilles a donné le nom de *Dombeya* à un genre de byttnériacées.

Dombey et fils, roman par Charles Dickens. M. Dombey, chef d'une importante maison de banque, ne prend nul souci d'une charmante fille dont il est le père et souhaite un fils pour perpétuer l'ancienne réputation de sa maison de banque. Il a eu des ancêtres dans le commerce, et, fier de cette noblesse qui en vaut une autre, il veut avoir des descendants. Ce sont des traditions qu'il soutient, et c'est une puissance qu'il continue. Ce caractère ne pouvait se produire que dans un pays où le commerce embrasse le monde, où les négociants sont des potentats, où une compagnie de marchands a exploité des continents, soutenu des guerres et fondé un empire de cent millions d'hommes. L'orgueil immense de cet homme est terrible comme toutes les grandes passions. M. Dombey a toujours commandé, et il n'entre pas dans sa pensée qu'il puisse céder à quelqu'un ou à quelque chose. Il reçoit la flatterie comme un tribut auquel il a droit, et aperçoit au-dessous de lui, à une distance immense, les hommes comme des êtres faits pour l'implorer et lui obéir. Sa seconde femme, la fière Edith Shewton, lui résiste et le méprise; l'orgueil du négociant se heurte contre celui de la fille du noble, et les éclats contenus de cette inimitié croissante révèlent une intensité de passion que des âmes semblables peuvent seules contenir. Edith, pour se venger, s'enfuit le jour anniversaire de son mariage, et se donne les apparences de l'adultère. C'est alors que l'inflexible orgueil de Dombey se dresse dans toute sa hauteur. Il a chassé sa fille, qu'il croit complice de sa femme; il défend qu'on s'occupe de l'une ni de l'autre; il impose silence à sa sœur et à ses amis; il reçoit ses hôtes du même ton et avec la même froideur. Le cœur déchiré, dévoré par l'insulte reçue, par la conscience de sa défaite, par l'idée qu'il est la risée publique, il reste aussi ferme, aussi hautain, aussi calme qu'il fut jamais. Il pousse plus audacieusement ses affaires et se ruine; il va se tuer, lorsque sa fille arrive juste à point pour l'en empêcher; elle supplie, il s'attendrit, elle l'emmène et Dombey devient le meilleur des pères et des époux. Ce roman est d'un bout à l'autre un chef-d'œuvre de style, d'observation et de patiente analyse. Les caractères sont admirablement vrais, et les descriptions tracées de main de maître. On cite surtout celle du magasin d'instruments de marine. « Il semble, dit l'auteur appréciant lui-même sa description, que cette boutique se change en je ne sais quelle machine maritime, faite en manière de vaisseau n'ayant plus besoin que d'une bonne mer pour être lancée. » Dans cette œuvre, comme dans toutes celles du même auteur, on reconnaît la constante préoccupation d'exactitude qui entraîne l'écrivain dans une série de détails rendus avec ce fini précieux qui caractérise en peinture les maîtres hollandais.

Dombey et fils a été traduit en français (1862).

DOMBÉYA s. m. (don-bé-ia — de *Dombey*, botan. français). Bot. Genre de plantes de la famille des byttnériacées, type de la tribu des dombéyacées, qui habite Madagascar et les régions voisines. ‖ Syn. d'ARAUCARIA, genre de conifères, et de TOURRÉTIE.

— **Encycl.** Ce genre, qui a donné son nom à la tribu des dombéyacées, renferme de petits arbres et des arbrisseaux pubescents, à feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, munies de stipule; à fleurs groupées en corymbes axillaires et pédonculés. Les espèces, au nombre de quinze environ, habitent surtout les îles de Madagascar et de la Réunion; elles sont plus rares dans l'Asie tropicale. L'écorce de ces végétaux est en général très-tenace et en même temps souple et liante; on en fait des cordages. Les *dombéyas* se font remarquer par l'élégance de leur port et la beauté de leurs fleurs; plusieurs espèces sont cultivées dans nos serres.

DOMBÉYACÉ, ÉE adj. (don-bé-ia-sé — rad. *dombéya*). Bot. Qui ressemble à un dombéya.

— s. f. pl. Famille qui a pour type le genre dombéya.

DOMBIDAU DE CROUSEILHES. V. CROUSEILHES.

DOMBISTE s. et adj. (don-bi-ste). Géogr. Habitant de la principauté de Dombes; qui appartient à ce pays ou à ses habitants : *Les* DOMBISTES. *Les chevaux* DOMBISTES.

— **Encycl.** Econ. rur. D'après la tradition, les chevaux *dombistes*, c'est-à-dire du pays de Dombes, auraient été améliorés par les princes de Savoie, sous Henri IV, et descendraient en ligne directe du cheval oriental. Aujourd'hui il serait bien difficile d'établir une telle filiation, si tant est qu'elle ait jamais existé. « Les chevaux *dombistes*, dit M. Magne, ont le corps mince, long, haut monté, la côte un peu plate, le garrot bien sorti, le flanc long, le poitrail souvent étroit, l'encolure longue, portant une tête forte, quelquefois assez distinguée. Les extrémités sont fines et nerveuses, mais trop souvent sans aplomb; la peau est mince et le poil fin, souvent bai, rouan ou gris. Comme tous les chevaux qui ne reçoivent pas d'avoine, ils ont des muscles grêles, notamment sur les rayons supérieurs des membres. Ceux qui proviennent des communes rapprochées de la Saône sont plus forts et mieux constitués que ceux du centre de la province, du pays des étangs. » La Dombes produit un grand nombre de poulains, mais en élève peu; encore ne leur donne-t-on aucun soin. L'arrondissement de Bourg, et surtout celui de Trévoux, font un commerce assez considérable de jeunes chevaux de l'âge de six mois à trois ans. Le nombre des poulains qui sortent du pays est beaucoup plus grand que celui des pouliches; celles-ci sont assez généralement conservées pour servir à la reproduction, tout en faisant les travaux de la ferme. L'arrondissement de Belley, dans la partie seulement qui avoisine le marais de Lavours, exporte aussi un assez bon nombre de poulains et de chevaux, qui sont conduits dans le Dauphiné et la Savoie ou dans le canton de Genève. L'administration a tenté à différentes reprises d'introduire dans la Dombes l'élément cotentin et percheron. Les produits ont eu plus de taille et de poids, mais là s'est borné le résultat utile de ces croisements. On peut même dire qu'ils ont été funestes en contribuant à détruire l'ancienne race, pour en créer une nouvelle qui n'a eu de l'ancienne que les défauts, sans acquérir les bonnes qualités du percheron et du normand. Les croisements avec les chevaux suisses n'ont pas mieux réussi. En résumé, tiraillée en tous sens par ces essais malheureux, la population chevaline de la Dombes n'appartient plus à aucune race déterminée. Les animaux sont, en général, fort décousus, et d'autant plus qu'ils ont plus de taille. Des affections inconnues jusque-là, et notamment la fluxion périodique, se sont montrées sur les produits sortis des étranges amalgames dont nous venons de parler.

DOMBOUR s. m. (don-bour). Sorte de grossier violon à deux cordes, dont les Kalmouks se servent pour accompagner leurs chants et leurs danses.

DOMBOURGH, village de Hollande, prov. de Zéelande, dans l'île de Walcheren, à 14 kilom. N.-O. de Flushing; 900 hab. Il jouit d'une certaine renommée à cause de ses bains, qui sont très-fréquentés par les habitants de l'île, surtout par ceux de Middleburg.

DOMBOVAR, bourg des Etats autrichiens (Hongrie), comitat de Tolna, sur la rive gauche du Kapos et à 34 kilom. N.-N.-O. de Fünfkirchen (Cinq-Eglises); 1,700 hab. Ruines d'un vieux château qui a joué un grand rôle dans toutes les guerres avec les Turcs, aux efforts desquels il a plusieurs fois résisté.

DOMBOVITZA, rivière des Provinces-Unies moldo-valaques, dans la Valachie. Elle descend du versant méridional des Karpathes, au pied du mont Tamas, coule du N.-O. au S.-E., en traversant le district de son nom, baigne les murs de Bukharest et se jette dans l'Ardjich à Budeschti, après un cours d'environ 190 kilomètres.

DOMBROWSKA, reine de Pologne, née en Bohême en 920, morte à Guezne en 976. Elle était fille de Boleslas Ier, duc de Bohême. Elle épousa Mieczyslas Ier à la condition qu'il se convertirait, ainsi que son peuple, à la religion chrétienne (965). Le roi de Pologne se fit baptiser en se mariant et publia un édit par lequel il ordonnait, sous peine de mort, à ses sujets d'abandonner le paganisme. La Clotilde des Polonais fut la mère de Boleslas le Grand.

DOMBROWSKI (George), poëte polonais, né vers 1520, mort en 1600. Il professa la poésie latine à l'académie de Wilna. Le seul de ses ouvrages qui soit connu a pour titre : *Funebris laudatio et Threnodiæ* (Wilna, 1590, in-4o).

DOMBROWSKI (Jean-Henri), l'un des plus braves généraux des armées polonaises, né à Pierszowice (palatinat de Cracovie) en 1755, mort en 1818. Il était capitaine dans la garde du roi de Saxe, lorsque l'appel de la diète constituante de Varsovie, en 1791, le fit accourir sous le drapeau de l'indépendance. Il se distingua dans la campagne de 1792, puis dans celle de 1794, où sa bravoure, dans la journée du 28 août, lui valut un anneau avec cette inscription : *La patrie à son défenseur*. Envoyé dans la grande Pologne, il y fit sa jonction avec Madalinski, qui eut assez de modestie pour lui remettre le commandement en chef. Dombrowski battit les Prussiens à Labiszin et à Rydgoszcz, et fut promu au grade de général de division peu de temps avant la prise de Varsovie par les Russes. Fait prisonnier, il parut devant Souvarow, qui le reçut avec distinction et le pressa vainement d'accepter du service dans l'armée impériale. En 1796, il passa en France, organisa à Milan la 1re légion polonaise, combattit à sa tête à Reggio (3 juillet 1798), dans la campagne de Naples (1799), et fit des prodiges à la malheureuse bataille de la Trebbia (20 juin), où il fut atteint d'une balle en pleine poitrine : il dut son salut à un exemplaire de l'*Histoire de la guerre de Trente ans*, de Schiller, qu'il portait toujours sur lui. Il passa, en 1802, dans l'armée de la république italienne, avec le grade de général de division, servit ensuite à Naples, mais rejoignit l'empereur lors de la campagne de Prusse (1806), entra en Pologne, seconda les efforts de Poniatowski pour la délivrance de leur patrie commune, et eut la douleur de voir retomber la Gallicie sous le joug autrichien, par suite du traité de Vienne (15 octobre 1809). Pendant la désastreuse retraite de Russie (1812), il livra la bataille de Borissow, et couvrit le passage de la Bérésina jusqu'au dernier moment. Après la mort glorieuse de Poniatowski, il prit le commandement en chef des Polonais, défendit la France à leur tête en 1814, les ramena dans leur patrie, sur la promesse faite par Alexandre de les rendre à l'indépendance, reçut, en 1815, le grade de général de cavalerie et de sénateur palatin, mais se retira totalement des affaires lorsqu'il reconnut qu'il avait été trompé par le czar. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris. On a de lui une *Histoire de la légion polonaise en Italie*, publiée à Paris par Léonard Chodzko (1829, 2 vol. in-8o).

DÔME s. m. (dô-me — du gr. *dôma*, maison). Archit. Voûte reposant sur une base circulaire, polygonale ou elliptique, et qui surmonte un grand nombre de monuments : *Le* DÔME *de Saint-Pierre, à Rome. Le* DÔME *des Invalides, du Panthéon, du Val-de-Grâce. Le* DÔME *de Saint-Paul de Londres. Au moyen du* DÔME, *inconnu des anciens, la religion a fait un heureux mélange de ce que l'ordre gothique a de hardi et de ce que les ordres grecs ont de simple et de gracieux.* (Chateaub.) *A Saint-Michel, en Corse, on a prétendu imiter les alternances des couleurs régulièrement opposées du* DÔME *de Pise.* (Mérimée.) ‖ *Dôme surbaissé*, Dôme formant une moitié de sphéroïde aplati : *Un* DÔME *noir et* SURBAISSÉ, *plus large que les autres, est dominé par un dôme blanc : c'est le Saint-Sépulcre et le Calvaire.* (Lamart.) ‖ *Dôme surmonté*, Dôme formant une moitié de sphéroïde allongé. ‖ *Dôme à pans*, Dôme reposant sur un plan polygonal.

— Par anal. Objet quelconque offrant l'apparence d'un dôme ou d'une voûte : *On aime, on rêve, on se pare pour plaire, sous le* DÔME *des arbres villageois comme sous les lambris dorés.* (Méry.)

L'oranger, le laurier, le myrte d'Idalie,
Accueillent mille oiseaux dans leurs *dômes* touffus.
TH. DE BANVILLE.

Des châtaigniers croulants, des chênes séculaires,
Découpent sur le ciel leurs *dômes* dentelés,
Imitant les vieux murs des donjons écroulés.
LAMARTINE.

— Par ext. Nom donné en Italie à certaines églises, dont quelques-unes n'ont même pas de dôme : *Le* DÔME *de Milan.*

— Ciel, voûte céleste : *Le beau ciel d'Espagne étendait un* DÔME *d'azur au-dessus de sa tête.* (Balz.)

Oh! que tes cieux sont grands et que l'esprit de [l'homme
Plie et tombe de haut, mon Dieu, quand il te [nomme!
Quand, descendant du *dôme* où s'égaraient ses yeux,
Atome, il se mesure à l'infini des cieux!
LAMARTINE.

— Techn. Partie supérieure d'un fourneau à réverbère. ‖ Réceptacle d'une chaudière tubulaire, dans lequel s'ouvre le conduit à vapeur. ‖ Couvercle de cassolette ou d'encensoir.

— Mar. Sorte de capuchon de planches qui couvre l'escalier du gaillard d'arrière sur un vaisseau.

— **Epithètes.** Elevé, élancé, hardi, élégant, gracieux, arrondi, noble, riche, fastueux, superbe, magnifique, majestueux, orgueilleux, admirable. — (*Dôme* de verdure.) Frais, épais, touffu, ombragé, mobile, balancé, agité, gracieux, délicieux, charmant, enchanteur,

sombre, silencieux, muet. — (Les cieux.) Azuré, magnifique, arrondi, splendide, vaste, immense, brillant, éclatant, éblouissant, étincelant, divin, céleste, incomparable.

— **Encycl.** Archit. Les *dômes* sont des voûtes sphériques dont la surface interne est engendrée par un quart de circonférence; ils peuvent être surbaissés ou surélevés. Ces voûtes ne trouvent leur véritable application que dans les monuments d'une très-grande importance; aussi le nombre en est-il restreint. On peut citer comme types : le *dôme* de Saint-Pierre de Rome, dont le diamètre est de 41 mètres; ceux de Saint-Paul de Londres, de 34 mètres; du Panthéon, à Paris, de 23m,76; du Panthéon, à Rome, de 55 mètres; de l'église Saint-Isaac, en Russie, de 20m,728; des Invalides, de l'Assomption, du Val-de-Grâce; enfin, celui de la cathédrale de Florence. On a, dans ces derniers temps, remplacé la pierre par le métal, qui, tout en facilitant la variété des formes, permet d'éviter les nombreuses difficultés que présente la construction des *dômes* de maçonnerie; les *dômes* qui ont été construits pour les expositions universelles de New-York et de Londres ont servi de types à tous ceux que l'on a établis depuis, et parmi lesquels on peut citer, à Paris, ceux de l'église Saint-Augustin, du palais du Commerce, de l'église de la Trinité.

Les *dômes* sont toujours surmontés de constructions de forme arbitraire, auxquelles on donne le plus souvent le profil d'un pavillon circulaire et que l'on désigne sous le nom de *lanternes* ou de *campaniles*. Pour laisser arriver la lumière par le sommet de la voûte, on enlève la calotte sphérique, en la coupant suivant un plan horizontal.

L'équilibre des voûtes en *dôme* peut se maintenir et la poussée s'y établir de deux manières différentes complétement distinctes : ou bien la voûte se partage en onglets qui s'équilibrent deux à deux en s'arc-boutant par le sommet : alors la pression sur l'unité de surface des voussoirs croît fort rapidement de la base au sommet; ou bien la voûte se partage en rangs circulaires de voussoirs, aboutissant à des parallèles de l'intrados : alors chacun de ces parallèles, en raison du poids de la partie supérieure, éprouve une tension circulaire, qui est immédiatement combattue par la pression égale du rang de voussoirs qui le touche inférieurement; *cette pression circulaire constante remplace la poussée horizontale constante des voûtes en berceau.* Il est probable que l'équilibre naturel participe de ces deux modes, sans qu'il soit possible d'assigner à chacun son degré de prépondérance. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'équilibre de la voûte ne peut être rompu sans que ces deux espèces de résistances aient été vaincues ensemble ou successivement, de même qu'il est certain qu'on assurera péremptoirement la stabilité en rendant sensiblement indéfinie l'une de ces deux forces. De là l'efficacité parfaite des *ceintures circulaires* que l'on applique à l'extérieur des *dômes* à la hauteur du point de rupture.

Du double mode d'équilibre des *dômes*, on tire une autre conséquence très-importante pour leur établissement. La rupture ne pouvant arriver que par la désunion des matériaux, à la fois suivant des méridiens et suivant des parallèles, le frottement, l'adhérence du mortier et la résistance transverse de chaque bloc de pierre concourent à la stabilité bien plus puissamment que dans les voûtes en berceau.

Les pieds-droits circulaires qui supportent un *dôme* ont reçu le nom de *tambours;* leur établissement ne présente aucune difficulté. Si le *dôme* se partageait en onglets et qu'en même temps le tambour fût coupé par les mêmes plans méridiens en autant de secteurs infiniment petits, chacun de ces derniers serait considéré comme le pied-droit d'une voûte circulaire représentée par un des onglets du *dôme;* mais la poussée, suivant les rayons du cercle de base, étant toujours considérablement réduite par l'effet des résistances accessoires du frottement, de l'adhérence et de la dureté des matériaux, on pourra complétement l'annuler par des moyens de consolidation. Alors le tambour n'aura plus à remplir d'autre office que de soutenir le poids du *dôme* et son propre poids.

Les *dômes* dits *en cul-de-four* sont des voûtes dont la base n'est pas circulaire et dont l'intrados est une surface courbe assujettie à une génératrice donnée. Ce système de voûte est fréquemment employé dans la construction des fours.

Une des applications les plus fréquentes de l'établissement des *dômes* est celle des *niches sphériques*, qui sont formées de la moitié d'un *dôme* coupé suivant un plan méridien vertical. V. NICHE, HÉMICYCLE.

— *Dôme de prise de vapeur.* On donne ce nom à la capacité additionnelle que l'on élève, dans quelques machines locomotives, au-dessus de la partie supérieure de la chaudière, qui forme un réservoir de vapeur, et dans laquelle est puisée la vapeur qui se rend aux cylindres. Ce *dôme* a pour objet d'augmenter la dimension du réservoir de vapeur, qui doit être dans un certain rapport avec la dépense faite à chaque coup de piston, et de relever à une certaine hauteur, au-dessus de la surface de l'eau, l'origine du tuyau de prise de vapeur. Le choix de la position de ces *dômes*, dont les formes varient avec les constructeurs, est d'une grande importance; si l'on prend la vapeur au-dessus du foyer, l'orifice du tuyau de conduite se trouve dans une partie où l'ébullition est très-tumultueuse, et par suite les chances d'entraînement de l'eau sont augmentées. Au contraire, lorsque le *dôme* de prise de vapeur est sur le corps cylindrique, au milieu ou vers l'avant, les chances de projection d'eau sont moindres.

DÔME (monts), groupe montagneux et volcanique de France, formé de plus de 60 pics rangés autour du puy de Dôme, qui a donné son nom au massif entier. Ces pics, couronnés de cratères éteints dans lesquels se sont formés quelques lacs, donnent naissance à plusieurs petits cours d'eau, affluents de l'Allier. Les points culminants des monts Dôme sont : puy de Dôme, 1,465 mètres; puy de Baladou, 1,464 mèt.; puy de la Rodde, 1,146 mètres; puy de Lamoreno, 1,179 mètres.

DOMEA, ville d'Asie, dans l'empire d'Annam, province de Tonquin, à environ 100 kilom. S.-E. de Keko, sur un des bras formés par le Sang-koï, à 40 kilom. du golfe de Tonquin; 2,000 hab. Petit port et commerce assez actif.

DOMEIER (Esther GAD, dame), femme de lettres allemande, née à Breslau en 1770, de parents israélites, morte vers 1857. A Berlin, où elle résida à partir de 1790, elle vécut en relations étroites avec Mme de Genlis. Après la mort de son premier mari, qui se nommait Bernhard, elle épousa le docteur Domeier, qu'elle suivit en Portugal, puis à Londres, où il mourut en 1815, médecin du roi d'Angleterre. On a d'elle, entre autres ouvrages : les *Deux mères* (Berlin, 1800, 3 parties); *Lettres écrites pendant mon séjour en Angleterre et en Portugal* (Hambourg, 1803, 2 vol.); *Analyse critique de quelques passages bizarres et absurdes* (Londres, 1814); *Abrégé de la description de Paris* (Londres, 1820); *Leucade Doblado, Lettres d'Espagne* (Hambourg, 1824).

DOMEJKO (Ignace), chimiste polonais, né dans le gouvernement de Grodno en 1802. Il étudia à l'université de Wilna, où il contracta une étroite amitié avec Adam Mickiewicz, et, quoiqu'il se fût appliqué avec succès à toutes les branches des connaissances scientifiques et littéraires, il se consacra ensuite à l'agriculture jusqu'en 1830. Ayant pris une part active à l'insurrection, il dut quitter la Pologne et se réfugia à Paris, où il reprit le cours de ses études et s'occupa surtout de chimie et de minéralogie. Après avoir été employé pendant quelque temps dans une grande fabrique en Alsace, il trouva l'occasion de s'embarquer pour le Chili, en qualité de directeur de l'école et du cabinet de physique et de minéralogie que le gouvernement chilien voulait fonder à Coquimbo. Il débarqua à Buenos-Ayres à la fin de l'automne et dut gagner par terre sa future résidence. Il mit deux semaines à traverser les pampas, infestées, à cette époque, par les continuelles incursions des Indiens, parvint ensuite aux Cordillères, qu'il franchit au milieu des neiges, et, après des dangers et des fatigues sans nombre, qui ne lui avaient pas fait négliger cependant d'observer et d'étudier tout ce qui pouvait augmenter la somme de ses connaissances, arriva enfin à Coquimbo. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, et bientôt il eut formé un cabinet de physique et un laboratoire de chimie, où il fit des cours, destinés surtout à donner à ses élèves une connaissance pratique de la minéralogie. Il consacrait ses vacances à des excursions dans les montagnes, où il s'attachait surtout à étudier les richesses minérales du Chili. Les *Mémoires* qu'il a adressés sur ses découvertes à l'Académie des sciences de Paris, et qui ont été insérés dans les *Annales des mines*, ont répandu son nom, non-seulement en France, mais encore en Angleterre et en Allemagne. De plus, ses nombreux voyages à travers les Cordillères lui valurent la confiance du gouvernement chilien, qui le nomma juge-arbitre, pour prononcer dans les querelles que la question des limites respectives faisait naître à chaque instant entre les propriétaires de mines. Pendant son séjour à Coquimbo, il publia en espagnol divers ouvrages élémentaires, entre autres : *Eléments de physique expérimentale et de minéralogie; Eléments de minéralogie*, enrichis d'études sur les minéraux découverts dans les Andes par l'auteur, études qui en font un ouvrage plus qu'élémentaire, et *Introduction à l'étude des sciences naturelles*. En 1846, le gouvernement chilien, reconnaissant des services rendus par Domejko, l'appela à la chaire de chimie de l'université nouvellement fondée à San-Yago. Depuis 1857, il est président de cette université. Il a encore publié plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels il faut citer : *Traité de minéralogie chilienne; Traité de géologie chilienne;* l'*Araucanie et ses habitants*, le seul ouvrage qu'il ait fait paraître en polonais (Wilna, 1860).

DOMÊNE, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-O. de Grenoble, près de l'Isère, sur le ruisseau le Doménon; pop. aggl. 1,022 hab. — pop. tot. 1,620 hab. Forges à acier, taillanderies, scieries, battoirs à chanvre et à blé, moulin à ciment, cartonnerie, etc. Ruines de l'église de l'ancien prieuré; chapelle ogivale ornée de fresques à demi détruites.

DOMENECH (Emmanuel), écrivain et voyageur français, né vers 1815. Il entra dans les ordres, se rendit, comme missionnaire, dans l'Amérique du Nord, passa plusieurs années dans le Texas et au Mexique, et fut nommé, à son retour, chanoine honoraire de Montpellier. Depuis lors, l'abbé Domenech a fait plusieurs voyages, notamment en Irlande. Lorsque, en 1862, le gouvernement entreprit la trop fameuse campagne du Mexique, M. Domenech fut attaché à nos troupes en qualité d'aumônier, et devint plus tard directeur du cabinet de l'empereur Maximilien. Outre une édition de l'*Histoire du jansénisme*, du P. Rapin, M. Domenech nous a donné plusieurs ouvrages, relatifs pour la plupart à ses voyages, et dans lesquels il s'occupe, d'une façon toute particulière, des antiquités des pays qu'il a visités. Nous citerons de lui : *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique* (1856, in-8o); *Voyage dans les solitudes américaines* (1858, in-18); *Voyage pittoresque dans les grands déserts du nouveau monde* (1861, in-8o), avec planches; les *Gorges du Diable*, voyage en Irlande (1864, in-18); *Légendes irlandaises* (1865, in-18), faisant suite au précédent; le *Mexique tel qu'il est* (1867, in-18); *Histoire du Mexique, Juarez et Maximilien, correspondances inédites* (1868, 3 vol. in-8o), ouvrage fort intéressant mais partial, et qui a donné lieu à maintes réclamations au sujet de faits historiques que l'auteur paraît avoir dénaturés.

L'abbé Domenech doit sa singulière notoriété dans le monde lettré, bien moins au mérite de ses ouvrages, qu'à la publication du *Manuscrit pictographique américain, précédé d'une Notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges* (1860, in-8o), une des plus célèbres bévues littéraires qu'on connaisse. Ayant trouvé à la bibliothèque de l'Arsenal un manuscrit apporté d'Amérique pendant le XVIIIe siècle, M. Domenech crut y découvrir le système idéographique des anciens Peaux-Rouges. Enchanté de sa belle découverte, il se mit à en déduire tout un ensemble d'interprétations philologiques et historiques, qui prouvent beaucoup plus en faveur de son imagination que de son sens critique, et il obtint alors de faire imprimer, aux frais de l'Etat, le fac-simile de ce manuscrit avec sa notice explicative. Par malheur, cette publication tomba entre les mains d'un érudit allemand qui, d'un mot, renversa, comme un château de cartes, le fameux système idéographique entrevu par l'abbé Domenech. Le prétendu manuscrit pictographique américain n'était autre chose que le cahier d'un écolier allemand, barbouillé de dessins plus ou moins informes, avec des légendes explicatives en langue populaire. Cette révélation inattendue fut accueillie par un universel éclat de rire. Vainement l'abbé Domenech essaya de protester, en publiant la *Vérité sur le livre des sauvages* (1861, in-8o), le savant bibliographe Jules Petzholdt lui donna le coup de grâce dans un irréfutable écrit, qui a été traduit en français sous le titre de : le *Livre des sauvages au point de vue de la civilisation française* (Bruxelles, 1861, avec 4 planches).

DOMENICHI (Domenico DE), théologien et prélat italien, né à Venise en 1416, mort à Brescia en 1478. Il fut successivement évêque de Torcello, de Brescia, et gouverneur de Rome. Il a composé plusieurs ouvrages sur la théologie et la discipline ecclésiastique. Les principaux sont : *De reformationibus romanæ curiæ per advisamenta* (Brescia, 1495, in-4o); *De dignitate episcopali* (Rome, 1757).

DOMENICHI (Louis), littérateur italien, né à Plaisance, mort à Pise en 1564. Il fit d'abord son droit, puis embrassa la carrière littéraire et parcourut l'Italie, en vivant du produit, assez minime, de ses ouvrages. Ayant eu, à Florence, maille à partir avec l'inquisition pour une cause qu'on ignore, il subit la question et fut condamné à une détention perpétuelle. Paul Jove, dont il s'était acquis l'amitié, lui fit rendre la liberté. Domenichi fut également lié avec le célèbre Pierre Arétin et avec A.-F. Doni, qui devint par la suite son ennemi implacable. Le littérateur de Plaisance a donné, outre des traductions de *Polybe* (1545), des *Vies de Plutarque* (1555), de l'*Histoire naturelle de Pline* (1561), etc., de nombreux ouvrages, dont quelques-uns sont d'effrontés plagiats. Nous citerons, parmi ses écrits : *Facezie, matti de burle di diversi persone* (Florence, 1548, in-8o), trad. en français sous le titre de : *Facéties et mots subtilz d'anciens excellents esprits* (Lyon, 1774, in-16); la *Nobilità delle donne* (Venise, 1549, in-8o); *Istoria de' detti e fatti notabili di diversi principi ed uomini private moderni* (Venise, 1556, in-4o), dont les deux premiers livres sont une traduction d'un ouvrage de Antoine Panormita; *Dialoghi d'amore, de' rimedj d'amore, dell' amor fraterno... della stampa* (Venise, 1562, in-8o), dont le dernier dialogue est tout entier copié du *Marmi* de Doni, sauf quelques passages dans lesquels il invective ce dernier, qu'il ose accuser de plagiat; la *Donna di corte* (Lucques, 1564, in-4o), etc.

DOMENICI (Francesco), peintre italien, né à Trévise. Il vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il apprit son art sous le Titien, dont il fut un des meilleurs élèves, se fit également remarquer dans la peinture d'histoire et de portrait, et mourut à l'âge de trente-cinq ans. Domenici a laissé, entre autres ouvrages, une belle *Procession* dans la cathédrale de Trévise.

DOMENICO DE VENISE, peintre italien du XVe siècle. Il fut l'élève du célèbre Antonello de Messine, qui lui apprit le secret de la peinture à l'huile, alors inconnue en Italie. Il alla s'établir à Florence, où il fut assassiné par Castagno, qui, par ce meurtre, espérait se rendre seul maître du secret de Domenico. Florence possède de cet artiste deux curieux tableaux, une *Nativité du Sauveur* et la *Vierge sur un trône*. — Un artiste du même nom fut, au XVIe siècle, un habile graveur en médailles.

DOMENICO DES CAMÉES, graveur italien en pierres fines. V. COMPAGNIE (Domenico).

DOMENIGA (SANTA-), bourg d'Italie, prov. de Cosenza, à 5 kilom. E. de Scolea; 2,753 hab. Récolte et commerce de soie et de vins.

DOMER (Jean), chroniqueur français, né vers 1420, mort après 1459. Il fut régent de grammaire à l'Université de Paris. Il reçut le titre de chroniqueur du roi et fut chargé par Charles VII, moyennant une pension de 120 livres et un salaire quotidien de 13 sols 9 deniers, de faire des extraits dans les trésors des chartes et à l'abbaye de Saint-Denis, pour exécuter diverses compilations historiques. On ignore ce que ses écrits sont devenus.

DOMÉRAT, bourg et commune de France (Allier), arrond. et à 7 kilom. N.-O. de Montluçon; pop. aggl. 1,671 hab. — pop. tot. 3,221 hab. Tuilerie, vins.

DOMERGUE (Pierre-Urbain), grammairien français, né à Aubagne en Provence, en 1745, mort à Paris en 1810. Ses études achevées, il devint professeur de grammaire, et la grammaire fut dès lors la passion de toute sa vie. Il avait environ trente ans lorsqu'il publia son premier ouvrage, intitulé : *Grammaire française simplifiée*. Cette grammaire n'était pas si simplifiée que le disait le titre; mais elle témoignait d'une grande ardeur grammaticale, et lui valut les éloges de la congrégation des Doctrinaires, dont il faisait partie et qu'il quitta en 1784 pour entrer dans la vie laïque. Il alla alors se fixer à Lyon, et y fonda, sous le titre de : *Journal de la langue française*, un recueil périodique qui eut un certain succès et put être continué pendant sept années, de septembre 1784 à octobre 1791. Domergue vint cette année-là à Paris, et l'on peut voir jusqu'où allaient déjà ses prétentions par la dénomination qu'il donna à une sorte d'Académie de grammairiens dont il fut le fondateur et qu'il intitula : *Société des amateurs et des régénérateurs de la langue française*. Il pouvait sembler singulier que des hommes plus ou moins instruits sentissent le besoin de *régénérer* la langue française au moment où venaient à peine de mourir des écrivains tels que Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, Diderot, Buffon; au moment où vivaient les deux Chénier, Lebrun, Condorcet, Beaumarchais, Volney, Ducis, Fontanes, Morellet, Marmontel, La Harpe, Delille, Parny, et vingt autres. Peu après, il alla plus loin : il ouvrit un *Conseil grammatical*, tribunal officieux et gratuit, il est vrai, mais qui prétendait juger en premier et dernier ressort tous les points litigieux en fait de grammaire et de langue qu'on voudrait bien soumettre à ses décisions ou plutôt à ses arrêts. La Révolution n'arrêta que médiocrement l'ardeur grammaticale de Domergue, et lorsque la Convention nationale fonda l'Institut, il fut compris, à titre de grammairien, dans la deuxième classe, dite de la langue et de la littérature françaises, que la Restauration crut devoir appeler l'Académie française par un retour aux us et noms de l'ancienne monarchie. Ce choix, ce titre montèrent pour ainsi dire à la tête du bon Domergue, qui manifesta dès ce moment un orgueil démesuré, un orgueil d'écrivain que ne justifièrent jamais les qualités de son style hybride et l'extrême insipidité de ses écrits.

Pierre-Urbain Domergue abusait du subjonctif; il le recherchait avec amour, il s'en était fait l'apôtre. D'ailleurs, fort prétentieux et infatué de son mérite, il avait le ton et le geste d'un avocat convaincu quand il plaidait la cause de ce temps qui lui était si cher. Dans des notes que Marie-Joseph Chénier a laissées manuscrites, et où il nous a été permis de puiser, Chénier raconte qu'un jour, dans une réunion où figuraient les membres chargés de la rédaction du fameux Dictionnaire, Domergue se révéla tout entier. C'était en 1807. Il demanda la parole, et d'un ton imposant il dit à ses collègues :

« Messieurs, il est des mots qui ont reçu du ciel des lettres de *naturalité*. J'ai fait des églogues, et, comme je désirerais que vous n'en *prétendissiez* pas cause d'ignorance, j'ajouterai que mes églogues ont obtenu des lettres de *naturalité* de tous les gens de goût. Je désirerais aussi que vous *interposassiez* votre autorité pour défendre le mot *amateur* au féminin. Il est ridicule de dire *une amateur*. Il est temps de faire présent à la langue du terme d'*amatrice*. Plût à Dieu, messieurs, que vous vous *enthousiasmassiez* comme moi de l'imparfait du subjonctif en *asse!* l'emploi de ce temps est aussi nécessaire à l'harmonie qu'à la correction. »

Il avait conservé, malgré tout, un accent

provençal très-marqué, et l'on peut s'imaginer l'effet que produisit un tel discours prononcé avec un tel accent. Les plus sérieux n'y tinrent pas; l'assemblée l'accueillit par un fou rire, et Lebrun répondit le lendemain à l'éloquente sortie de son collègue :

Grand pursiue, vous qui donnâtes,
De votre pleine autorité,
Lettres de naturalité
A des mots que vous étonnâtes,
Je voudrais que vous donnassiez
Les épiques que vous rimâtes;
Que rien vous ne retranchassiez
Des beaux vers que vous déclamâtes.
Faites voir sur votre bureau
Le *pubis* hurlant dans vos rimes,
Et l'embrassement du taureau,
Et l'*amatrice* dont nous rimes.

Le *pubis* de cette épigramme et l'*embrassement du taureau* faisaient allusion à deux expressions relevées dans des vers que Domergue avait tenu à lire, dans la séance de la veille, devant des hommes tels que Volney, Garat, Cabanis, Bernardin de Saint-Pierre, Naigeon, Andrieux, Marie-Joseph Chénier, Lebrun, Ducis, Collin d'Harleville, Bouffiers, Saint-Lambert, etc.

On a de Domergue : *Elxéar*, poëme (1771, in-8°); *Grammaire française simplifiée* (Paris, 1778, in-12); *Décisions vérifiées du* Journal de la langue française *depuis le* 1er *septembre* 1784 *jusqu'au* 1er *octobre* 1791; le *Mémorial d'un jeune orthographiste* (1790, in-12); la *Prononciation française déterminée par des signes invariables* (Paris, 1797, in-8°); *Grammaire générale analytique*, distribuée en différents mémoires (an VII [1799], in-8°); *Mémoire sur la proposition grammaticale*, lu à l'Institut et inséré dans le tome 1er du recueil des *Mémoires de l'Institut* (1799); *Manuel des étrangers amateurs de la langue française, ouvrage utile aux Français, contenant tout ce qui a rapport au genre et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a prouvé*d *avec des caractères dont il est l'inventeur la traduction qu'il a faite en vers français de cent cinquante distiques latins de Virgile, d'Horace, etc.* (Paris, 1803). C'est là un titre à perdre haleine, et nous ne l'avons pas relevé tout entier. Le meilleur peut-être des distiques de ce *Manuel* est le suivant, imité de Virgile (Xe églogue) : *ab uno disce omnes :*

L'arc du Parthe à la main, je lance un trait *de Crète*.
Hélas! pourquoi cet arc, ces traits, cette retraite?

Solutions grammaticales, recueil qui contient les décisions du Conseil grammatical et, avec des ambitions considérables, les principaux articles du *Journal de la langue française* (Paris, 1808, in-8°); *Exercice orthographique* (Paris, 1810, in-12); les *Notions orthographiques*, suivies des mots à difficultés, traité complet de la proposition grammaticale (Paris, 1810, in-8°).

Ce n'était pas sans doute un méchant homme que ce grammairien entêté; mais sa faconde, sa morgue, le ton important et absolu avec lequel il parlait toujours, même dans les cafés, et son mauvais style, que ses prétentions faisaient particulièrement remarquer, l'avaient rendu assez justement un objet de raillerie et de pitié à l'Institut et dans le public; ses *arrêts* grammaticaux paraissaient mal motivés et plaisants tout ensemble. On disait de lui qu'il avait donné la question à plusieurs mots de la langue, qui de ses mains étaient sortis estropiés. Ce n'était pas, en effet, par ignorance qu'au lieu de *lettres de naturalisation* il disait *lettres de naturalité*, mais parce qu'il prétendait que c'était mieux, et, entêté, il soutenait son arrêt par les plus mauvaises raisons du monde. Quand il lui échappait de faire une faute de langue, on était sûr qu'il allait ériger sa faute en principe à suivre, sous peine de mal parler. Domergue est tout entier dans ces quatre vers de Lebrun :

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
D'un pédantisme assommant,
Joint l'esprit de la syntaxe
Aux grâces du rudiment.

DOMESDAY-BOOK. V. DOOMSDAY-BOOK.

DOMESNESS, cap de la Russie d'Europe, dans la Courlande, à l'entrée du golfe de Riga et au S. de l'île d'Œsel, par 57° 46' de lat. N. et 20° 8' de long. E. Sur ce cap sont établis plusieurs phares pour guider les navires et les avertir de l'approche d'un banc de sable qui est une continuation sous-marine du cap.

DOMESTICATION s. f. (do-mê-sti-ka-si-on — rad. *domestiquer*). Action de faire passer les animaux de l'état sauvage à l'état domestique : *Les bêtes ont des instincts sauvages qui survivent à la* DOMESTICATION (G.-Sand.) *Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de notre race, on trouve la* DOMESTICATION *du bœuf, du cheval, du mouton, du cochon et du chien.* (A. Réville.) *La* DOMESTICATION *de la brebis date du commencement du monde.* (Maquel.) *Le chat est le seul qui jouisse des avantages de la* DOMESTICATION *sans avoir accepté la servitude.* (A. Fée.)

— **Encycl.** Linguist. Les principaux animaux domestiques ont toujours tenu une place importante dans la vie de l'homme, et leur nombre restreint, ainsi que leurs caractères distinctifs bien prononcés, ont contribué à maintenir leurs noms primitifs. Ils ont accompagné les peuples dans leurs migrations et rien n'indusait ceux-ci à remplacer par des termes nouveaux les noms traditionnels de leurs fidèles compagnons.

La *domestication* de plusieurs quadrupèdes se perd dans la nuit des âges. Aussi haut que nous remontions dans l'histoire, nous trouvons les peuples les plus anciens déjà en possession du bœuf, du cheval, de l'âne, du mouton, du cochon et du chien. Les origines locales de ces animaux divers sont à peu près inconnues, et leurs types primitifs, plus ou moins effacés par les variations des races, ne se rencontrent plus dans la pureté de l'état sauvage. Il n'est point sûr, en effet, que les chevaux qui errent en troupes dans les steppes de l'Asie centrale, ou que les chiens qui chassent en liberté dans les solitudes de l'Himalaya ne descendent pas de quelques fugitifs échappés au servage domestique. M. Pictet a recherché si la linguistique comparée, qui nous permet de pénétrer bien au delà des limites de l'histoire, ne pourrait rien nous apprendre de plus sur ces questions obscures. Il est certain que les anciens peuples n'ont pas également possédé à la fois et d'emblée tous les quadrupèdes utiles, et comme cette possession se lie d'une manière intime au degré de culture matérielle et de bien-être des races, il importerait fort de savoir celles qui ont précédé les autres dans la voie du progrès. Il est certain, en tous cas, que les Aryas primitifs ont bien quelques droits à être placés sous ce rapport aux premiers rangs.

Ainsi tous les peuples de race aryenne ont possédé le bœuf de temps immémorial, et les troupeaux de gros bétail ont constitué pendant longtemps leur principale richesse. Le taureau, dompté par la castration, et la vache laitière ont été partout pour eux des puissants auxiliaires du travail et de l'alimentation. Cela résulte déjà de la grande variété des noms par lesquels les langues aryennes en général désignent le bœuf et la vache suivant leur âge, leur caractère particulier, leur aspect, leur couleur. Cette synonymie est, en sanscrit surtout, d'une richesse étonnante, et en Europe même l'irlandais n'a pas moins d'une trentaine de noms pour le taureau, le bœuf, la vache, la génisse et le veau. Un grand nombre de ces noms se rattachent à la langue primitive des Aryas. (V. BŒUF.) Les nombreux rapprochements de M. Pictet suffisent amplement à prouver que le taureau et la vache ont tenu une très-grande place dans l'économie des anciens Aryas. Ce qu'il importe aussi de remarquer, c'est l'extension qu'ont prise quelques noms décidément aryens qui ont rayonné en Asie dans différentes directions, comme *gô*, jusqu'en Chine, *gu, giu, ukshan* et *mahisha* dans toute la Tartarie, *psu* dans l'archipel malais, *sthura, sthaurin*, chez les Sémites. (V. BŒUF, TAUREAU, etc.) peut en conclure que les Aryas ont dû apporter l'animal avec eux en Europe, et ce fait se confirme par la comparaison de ses noms les plus anciens. V. COCHON, HYÈNE, PORC, SANGLIER, VERRAT.

Mais c'est le chien qui paraît avoir été en date le premier des animaux domestiques, comme le montre la diffusion générale de l'espèce sur le globe entier. Link soupçonnait que l'origine de notre chien européen devait être cherchée quelque part dans le nord de l'Inde, où les anciens signalaient une race d'une taille et d'une vigueur remarquables. Il est curieux que cette conjecture du naturaliste se soit vérifiée au moment même où il la présentait, en 1834; car, à la même époque, Hodgson et Sykes décrivaient le chien sauvage qui se trouve dans l'Inde, depuis les vallées du Népaul jusqu'aux Nilgherries. Il serait intéressant de savoir si cet animal habite aussi l'Himalaya occidental et l'Hindoukouch, auquel cas on pourrait le considérer comme la souche primitive du chien aryen. Ce dont on ne saurait douter, c'est que les anciens Aryas ont possédé une race de chiens qui leur était propre, car ils en ont emporté partout avec eux le nom primitif et purement aryen. Le chien, mieux que tout autre animal domestique, a dû suivre les migrations des tribus détachées du centre commun, et c'est ce qui explique la conservation remarquable de son nom principal chez presque tous les peuples de la famille. V. CHIEN.

Quant au chat, qui paraît être d'origine africaine et qui n'a sans doute été importé en Europe qu'au moyen âge, il est probable que les anciens Aryas ne le possédaient pas, puisque sans doute ils en aient connu quelque espèce sauvage. V. CHAT.

Bien que le chameau ne soit pas un animal européen, et qûe son nom dérive sûrement d'origine sémitique, il est cependant très-probable que les anciens Aryas l'ont connu, puisque le chameau à deux bosses est originaire de la Bactriane. Si les Aryas primitifs ont connu le chameau, il est certain que, pour eux, ce n'est pu l'emmener avec eux en Europe, où il ne saurait s'acclimater, même en supposant, ce qui n'est pas sûr, qu'ils aient su déjà le soumettre au joug. Des lors, les Aryas occidentaux ont dû l'oublier entièrement, à l'exception peut-être des Slaves et des Goths, qui sont restés longtemps plus rapprochés de l'Orient. On trouve en effet chez ces deux peuples un nom particulier du chameau, qui semble trahir encore son origine aryenne, d'après son étymologie probable. V. CHAMEAU.

La possession des oiseaux domestiques, ainsi que le remarque avec raison M. Pictet, indique par elle-même un degré de bien-être plus avancé que la possession du bétail. Les troupeaux sont l'élément essentiel de la vie nomade. Le bœuf et le cheval sont les animaux indispensables de l'agriculture, mais les oiseaux contribuent plus encore à l'agrément qu'à l'utilité, et la basse-cour ne peut s'établir que lorsque l'économie de la maison rurale est assez développée pour permettre le superflu à côté du nécessaire. Il y a donc quelque intérêt à montrer que les Aryas avaient déjà la plupart des oiseaux domestiques de l'ancien monde, aussi bien que les principaux quadrupèdes. A voir le très-petit nombre d'animaux qui ont été ajoutés depuis à ceux-ci, dans le cours de tant de siècles, on s'explique difficilement comment, dès le début, les races primitives ont en quelque sorte épuisé le champ des conquêtes à faire sur le règne animal.

Tout indique que l'oie, dont les noms se confondent souvent avec ceux du cygne, a été introduite de bonne heure dans l'économie domestique. Homère en parle déjà comme d'un oiseau de basse-cour, et le rôle qu'il joue dans les croyances et les mythes de plusieurs peuples aryens témoigne du prix qu'on y attachait. Dans l'Inde, l'oie était consacrée à la déesse Sarasvati, comme en Grèce à Junon, et il n'est pas besoin de rappeler les oies sacrées du Capitole. Son nom principal s'est conservé chez tous les peuples aryas et paraît s'être répandu dans une grande partie de l'Asie, de sorte que l'on est tenté d'attribuer aux Aryas la première conquête de ce précieux volatile. V. OIE, CYGNE, JARS, etc.

La variété des genres et des espèces d'oiseaux aquatiques et la multitude des noms laissent beaucoup d'incertitude sur la question de savoir lesquels de ces noms ont été appliqués au canard domestique, et plusieurs des principales coïncidences que l'on peut signaler (V. CANARD) ne suffisent pas sans doute à dissiper les confusions entre les espèces. Quant au coq domestique, qui paraît provenir du coq sauvage de l'Himalaya, il pourrait bien d'après cela avoir été une conquête des anciens Aryas. Il n'en est fait aucune mention dans la Bible, et il n'est pas sûr que les Grecs le connaissent au temps d'Homère. Il est bien nommé dans la Batrachomyomachie, mais on sait que ce poëme est d'une époque plus récente. D'après Athénée, le coq et la poule seraient venus de Perse. Ce coq paraît avoir été, c'est que la poule était appelée simplement *ornis*, l'oiseau, et que *alektôr*, coq, paraît être d'origine hellénique. Par contre, le sanscrit et le persan ont une synonymie très-riche, dont plusieurs termes s'accordent avec ceux de l'Occident. Il y a donc peu de doute que le coq n'ait figuré dans la basse-cour des anciens Aryas, bien que les Grecs semblent l'avoir perdu de vue depuis leur première migration. L'accord de plusieurs de ses noms ne peut laisser aucun doute sur ce fait. (V. COQ.) De plus, les analogies de quelques noms aryens du coq avec ceux des Sémites et de l'Asie du nord semblent indiquer une transmission de l'oiseau domestique lui-même dans plusieurs directions, ce qui s'accorde d'ailleurs avec ce que l'on présume de sa patrie primitive.

La *domestication* du pigeon est sûrement fort ancienne, mais il est douteux qu'elle remonte jusqu'à l'époque antérieure à la séparation des races aryennes. Des vingt-cinq à trente noms sanscrits de cet oiseau et de ses quinze ou seize noms persans, aucun ne se trouve avec sûreté dans les langues européennes. Il semblerait toutefois que le pigeon ait été connu des Aryas alors qu'ils ne s'étaient encore divisés qu'en deux branches principales; car l'un de ses noms est commun à l'Inde et à l'Iran, et l'autre à plusieurs des peuples de l'Europe. V. PIGEON.

A la suite des quadrupèdes et des oiseaux, il faut placer le seul insecte que l'homme ait réellement associé à sa vie domestique, l'industrieuse abeille, qui lui fournit la cire et le miel. L'art d'élever les abeilles est fort ancien. Toutefois, l'insecte et ses produits doivent avoir été connus avant sa *domestication*, et il n'est point certain que les Aryas primitifs aient pratiqué l'apiculture, malgré les coïncidences que présentent les noms de l'abeille et du miel. Ceux de la ruche, en effet, diffèrent partout, mais ce n'est là qu'une indication négative, car la culture des abeilles exige une existence sédentaire et peut s'être perdue facilement à la suite de la migration des peuples. Quoi qu'il en soit, les langues aryennes présentent des analogies assez nombreuses pour l'abeille et ses produits. V. ABEILLE, MIEL.

— Econ. rur. Les êtres organisés, animaux ou végétaux, ont tous commencé par vivre librement, dans l'état de nature. L'homme s'est d'abord contenté de la chasse, pour ainsi dire, sans limite. Non-seulement il peut soumettre les créatures inférieures et leur imposer son joug, mais encore il peut modifier à son gré toutes leurs aptitudes. Après avoir, par la *domestication*, affaibli notamment tous les traits du naturel qui faisaient obstacle à ses vues, il peut, par la domesticité, façonner uniquement pour son usage les animaux qu'il a subjugués. Mais pour atteindre ce but, la domesticité doit être, non un servage dégradant, mais un acheminement vers une condition meilleure, c'est-à-dire plus appropriée à nos besoins; elle doit conduire au développement des aptitudes et des facultés que l'état de civilisation étend, perfectionne et pousse jusqu'à ses dernières limites. Il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici les diverses variations subies par les animaux sous l'influence de la domesticité. Tous les animaux récemment domestiqués conservent plus ou moins fidèlement les types des espèces sauvages dont ils sont issus. Chez les oiseaux, il n'existe guère que des variétés individuelles; chez d'autres, de véritables races se sont formées, mais ces races ne s'écartent des types primitifs que dans des limites assez importance. Ce qui est vrai de tous les animaux récemment domestiqués l'est aussi de quelques espèces anciennement possédées par l'homme, mais qui s'est borné à nourrir dans ses demeures, sans les soumettre à des modes de vivre et à des régimes très-divers. Tels sont le paon, la tourterelle, le furet, le faisan, le furet. Il en est tout autrement des animaux domestiques anciennement possédés par l'homme et soumis par lui à l'action nouvelle des climats, mais, dans le même climat, de modes de vivre et de régimes très-différents. Chez ces animaux, on trouve encore des races plus ou moins semblables aux types primitifs; mais d'autres en diffèrent par des caractères assez nombreux et assez importants pour que leur origine, si nous les considérions isolément, ne pût être connue que très-conjecturalement, ou même nous échappât complétement. Sans parler ici des races canine, ovine et bovine, comment reconnaître, s'il n'existait des races intermédiaires, *lequus caballus* dans le cheval boulonais ou le par sang anglais, la *capra ægagrus* dans la chèvre d'Egypte ou dans celle de Juda, le *gallus bankiva* dans le coq Dorking ou dans le vallikikili, et le *columba livia* dans le pigeon-paon ou le culbutant?

Mais jusqu'où peuvent s'étendre les variations subies par les animaux sous l'influence de la domesticité, et quelle en est la valeur? Ne portent-elles que sur les caractères superficiels et accessoires ou atteignent-elles les organes profonds et importants? Cette question est fort controversée. Cuvier pense que ces variations ne peuvent être que superficielles, et s'il admet, ou plutôt semble admettre, une exception, ce n'est qu'en faveur du chien. Cette concession unique a été encore retirée par plusieurs de ses disciples, et en particulier par Flourens, dont les vues ont été ainsi résumées par lui-même. « Les variations sont beaucoup plus grandes dans les animaux domestiques que dans les sauvages, mais toujours superficielles. » M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire pense, au contraire, que les variations peuvent atteindre les organes profonds aussi bien que les parties superficielles; et il ajoute, d'une manière plus générale, qu'elles peuvent porter sur des *caractères spécifiques et même génériques*. Nous n'avons nullement la prétention de décider entre ces grandes autorités; nous nous contentons d'indiquer où en est le débat, qui du reste ne sera peut-être jamais clos d'une manière définitive. Passant à un point de vue moins élevé mais plus pratique, nous allons dire quels sont les moyens de *domestication* le plus habituellement employés, et qui, pour la plupart, sont plus ou moins violents. Les carnivores, moins peut-être le chien, n'ont pas accepté le joug de la domesticité; ils en sont restés à l'approvisement. « En cet état, dit M. Eugène Gayot, ils rendent encore quelques services, mais ils ne les rendent que de compte à demi, pour ainsi dire, en conservant assez d'indépendance pour la reprendre entière à l'occasion. Ce ne sont plus des serviteurs soumis, mais de simples alliés toujours prêts à traiter de puissance à puissance. Nous subissons leurs inconvénients afin de profiter de leurs instincts. Ainsi, le chat nous est nécessaire pour nous garantir contre la multiplication indéfinie de plusieurs rongeurs qui se font, malgré nous, nos hôtes incommodes, comme l'ichneumon et la mangouste des Indes sont nécessaires, dans d'autres climats, pour délivrer les habitations des reptiles qui viennent y faire élection de domicile. Cependant la soumission de ces animaux n'est jamais entière. Nul animal de proie n'abdique sa liberté absolue. Celui-ci conserve toujours le désir de la reprendre ou les moyens de la recouquérir dans l'état de nature. Il possède des armes, l'instinct de la chasse, l'énergie de la domination et de la destruction. Rongeant ses fers avec un impérissable regret, il frémit à l'aspect du malheur et n'accepte qu'en grondant les bienfaits de sa main. On ne doit jamais se fier à sa reconnaissance, surtout à ces époques de frénésie du rut où le lion impérieux de la reproduction exalte souvent la fureur, même chez les races les plus paisibles. » Il n'en est pas de même des herbivores, et en général de tous les animaux qui, par la domestication, sont devenus nos familiers. Ceux-là se donnent tout entiers, au point même que beaucoup d'entre eux ne pourraient sans danger revenir à l'état sauvage. On comprend donc que les moyens de *domestication* ne doivent pas être les mêmes à l'égard de ces deux catégories d'animaux. Tandis que la faim dompte les herbivores et même l'éléphant sauvage, elle exalte et irrite au contraire les carnivores, qu'elle rend irraitables. Ces derniers s'adoucissent lorsqu'ils sont bien repus. Ils cèdent alors plus facilement à la force et se courbent avec plus de soumission sous le regard qui les fascine. C'est bien d'eux qu'on pourrait dire : ils ont la reconnaissance de l'estomac. D'autres fois on a recours avec avantage à la privation du sommeil. Ce moyen est surtout employé pour dompter les oiseaux de proie dont on se sert pour la chasse. On agit de même envers les oiseaux chanteurs, à qui l'on répète nuit et jour les airs qu'on veut leur apprendre. Chez d'autres, il n'existe guère que des variétés individuelles; chez d'autres, de véritables races se sont formées, mais ces races ne s'écartent des types primitifs que dans des limites assez

fait sortir la science de ces voies erronées et retrouvé, au moins dans la plupart des cas, les types sauvages dont sont sorties nos races domestiques. L'origine asiatique de presque toutes celles-ci s'explique d'abord par notre propre origine, asiatique aussi; puis par les nombreuses relations qui ont existé à toutes les époques entre l'Europe et l'Asie. « Une autre cause, ajoute Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, est dans le caractère des dogmes religieux qui ont longtemps dominé dans une grande partie de l'Asie, et qui érigeaient en devoirs sacrés, à des titres divers, le soin et la culture des animaux. Les sectateurs de Brahma vouaient en eux leurs frères momentanément transformés et déchus, et la possession de certaines espèces était nécessaire à l'exercice même de leur religion. Sur l'autre rive de l'Indus, la loi de Zoroastre érigeait en devoirs également pieux la destruction des animaux nuisibles, ouvrages détestés d'Ahriman, et l'amour, la protection, le soin des espèces utiles, œuvre du bienfaisant Ormuz. Ces considérations peuvent être étendues à l'Egypte, dont les temples renfermaient presque tous des animaux de diverses espèces, selon les lieux. La première *domestication* des animaux a aussi été due à l'influence des idées religieuses; et peut-être fallait-il à l'homme un tel mobile, uni au sentiment de ses propres besoins, pour l'engager et le soutenir dans une œuvre si longue, si difficile et si incertaine. »

Les Romains profitèrent des conquêtes des Orientaux; ils y ajoutèrent peu, en ce qui concerne les animaux utiles. Il n'en fut pas de même pour ceux qui pouvaient augmenter le luxe de leurs tables ou la splendeur des jeux du cirque, ou en leur faire plaisir. Ils arrivèrent, sur ce dernier point, à des résultats vraiment prodigieux, et réussirent surtout dans l'art de multiplier et d'engraisser les animaux. La pisciculture elle-même avait été portée à un degré que nous sommes loin d'avoir atteint aujourd'hui, et s'ils n'ont pas pratiqué, comme on l'a cru d'abord, la fécondation artificielle des poissons, ils avaient du moins des viviers d'eau douce et d'eau de mer très-bien aménagés. Les longs siècles du moyen âge ont fait peu de chose pour la *domestication* des animaux. La découverte de l'Amérique nous a valu quelques espèces utiles, entre autres le dindon. A cette époque, la *domestication* des animaux commence à être l'objet des études des savants. Plus tard, Buffon, Nélis, Bernardin de Saint-Pierre, Lacépède, Rauch, François de Neufchâteau, Frédéric Cuvier, émettent à ce sujet des vues plus ou moins remarquables. Mais c'est à Daubanton que revient le mérite d'avoir approfondi la question et en théorie et en pratique; on connaît ses beaux essais pour l'amélioration de nos races ovines et pour l'introduction des moutons mérinos. La *domestication* entraît alors dans le domaine des faits; elle passait de la théorie à l'application. La création d'une ménagerie au Muséum d'histoire naturelle, vers la fin du dernier siècle, et, plus près de nous, la fondation de la Société d'acclimatation et du Jardin zoologique du bois de Boulogne, ainsi que de nombreux établissements analogues, aujourd'hui répandus en France ou à l'étranger, ouvraient un large champ à l'observation et à l'expérience. Aujourd'hui cette question est loin d'avoir dit son dernier mot, mais du moins elle est entrée dans une voie satisfaisante, où l'on peut espérer la voir marcher de progrès en progrès.

DOMESTICITÉ s. f. (do-mê-sti-si-té — rad. *domestique*). Condition d'une personne qui est aux gages et au service d'une autre : *L'état domestique n'est pas l'état de* DOMESTICITÉ, *mais la vie en famille.* (De Bonald.) *La* DOMESTICITÉ *est beaucoup moins antipathique à la femme qu'à l'homme.* (Proudh.) *Le* DOMESTICITÉ *est le dernier de tous les états.* (De Thès.) *Il y a dans la* DOMESTICITÉ *une sorte d'abâtissement dont on ne se relève jamais.* (De Thès.) *La* DOMESTICITÉ *est évidemment, de toutes les conditions sociales, la plus incompatible avec la liberté civique.* (Vacherot.)

— Par ext. Ensemble des personnes qui font le service d'une maison : *La chère Suzanne, chargée de toute la confiance, sera notre surintendante, commandera la* DOMESTICITÉ. (Beaumarch.)

— Fig. Bassesse, action basse d'un domestique ou d'une personne qui est tombée à l'égard d'une autre dans une sorte de servilisme : *Il est mêlé à toutes les faiblesses, à toutes les petitesses, à toutes les* DOMESTICITÉS, *à toutes les garde-robes de ce régime-ci.* (Cormen.) *Les clowns de Shakspeare ont des* DOMESTICITÉS *hautaines.* (Vacquerie.)

— Par anal. Etat de soumission et de dépendance dans lequel vivent les animaux domestiques : *La* DOMESTICITÉ *consiste en une association devenue nécessaire par l'influence de l'habitude.* (Cuv.)

— **Encycl.** V. DOMESTIQUE.

DOMESTIQUE adj. (do-mê-sti-ke — pour l'étym., v. à la partie encyclop.). Qui concerne la maison, l'intérieur de la famille : *La paix* DOMESTIQUE. *Des dissensions* DOMESTIQUES. *L'autorité* DOMESTIQUE. *Des chagrins* DOMESTIQUES. *Les vertus* DOMESTIQUES. *L'honneur* DOMESTIQUE. ‖ Qui concerne le ménage, l'administration des dépenses de la famille, le service de la maison : *Les soins* DOMESTIQUES *sont la plus chère occupation de la femme.* (J.-J. ROUSS.) *Il n'y a point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et* DOMESTIQUE. (J.-J. ROUSS.) *Pour aimer la vie paisible et* DOMESTIQUE, *il faut la connaître; il faut en avoir senti les douceurs.* (J.-J. ROUSS.) *C'est la vie* DOMESTIQUE *qui m'apprend à connaître l'homme.* (Grimm.) *Les vertus* DOMESTIQUES *font en Angleterre la gloire et le bonheur des femmes.* (Mme de Stael.) *L'arbitraire est l'ennemi des liens* DOMESTIQUES. (B. Const.) *Il n'y a pas de considérations qui doivent faire faire une chose qui altère le bonheur* DOMESTIQUE. (Mme de Salm.) *Il naudrait toujours mieux qu'une femme eût toute l'autorité* DOMESTIQUE. (Mme de Rémusat.) *Il faut donner la souveraineté* DOMESTIQUE *aux pères sur les enfants, aux maîtres sur les apprentis, et aux vieillards sur la jeunesse.* (J. Joubert.) *L'idée gouvernementale naquit des mœurs de famille et de l'expérience* DOMESTIQUE. (Proudh.) *Toutes les révolutions romaines ont pour cause un attentat à l'honneur* DOMESTIQUE. (Proudh.) *L'Iliade est le tableau de la vie héroïque des Grecs, l'Odyssée est le tableau de leur vie* DOMESTIQUE. (St-Marc Gir.)

Homère nous transmet des détails *domestiques*
Mêlés avec génie à des faits héroïques.
BERCHOUX.

— Qui est attaché au service de la maison, qui est aux gages de la famille : *L'ouvrier* DOMESTIQUE *vit dans la maison de ses maîtres.* (Vacherot.) *L'ouvrière domestique a généralement une bonne situation au point de vue matériel.* (Ch. Ballot.)

— Par ext. Qui a rapport à l'intérieur de l'Etat : *Les guerres* DOMESTIQUES *sont plus cruelles que les guerres étrangères.*

— Fig. Intérieur à l'homme, par opposition à étranger, extérieur : *Les Pères de l'Eglise, faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau* DOMESTIQUE *qui tourmente le pécheur.* (Bourdal.) *Les sensualistes sont en quelque sorte les ennemis* DOMESTIQUES *de la raison.* (J. Simon.)

— *Education domestique*, Education qu'on reçoit dans la maison de ses parents, et non dans une école ou un collége : *L'*EDUCATION DOMESTIQUE *en particulière est celle que l'enfant reçoit dans sa famille, et elle commence avec la vie.* (De Bonald.)

— *Dieux domestiques*, Dieux des païens qui présidaient à la garde de la maison, sous le nom de dieux pénates et de dieux lares :

. . . . . Les dieux ont bénî
Celui qui, loin du faste et des riches portiques,
Ne parle de bonheur qu'à ses *dieux domestiques.*
TH. DE BANVILLE.

‖ La maison elle-même : *Quitter ses* DIEUX DOMESTIQUES. *Revoir ses* DIEUX DOMESTIQUES.

Heureux qui dans le sein de ses *dieux domestiques*
Se dérobe au fracas des tempêtes publiques.
DELILLE.

— *Tribunal domestique*, Tribunal de famille à qui les lois romaines attribuaient la connaissance de certaines affaires : *Quand Tibère voulut punir quelque dame romaine au delà de la peine portée par la loi Julie, il rétablit contre elle le* TRIBUNAL DOMESTIQUE. (Montesq.)

— *Esprit domestique*, Caractère, manière de voir d'une personne qui se concentre dans sa maison et ne voit rien en dehors de sa famille : *Je n'aime pas l'*ESPRIT DOMESTIQUE. (Mariv.)

— *Etat domestique*, Etat des personnes qui sont aux gages et au service d'autrui. ‖ Etat d'un animal que l'homme a dompté et soumis à son usage : *Les animaux dégénèrent dans l'*ETAT DOMESTIQUE.*

— *Animal domestique*, Animal que l'homme a dompté et soumis à son usage : *On ne peut douter que les* ANIMAUX *actuellement* DOMESTIQUES *n'aient été sauvages auparavant.* (Buff.) *Tous les* ANIMAUX DOMESTIQUES *sont de leur nature des animaux sociaux.* (Bourns.) *Le chien, s'il n'est pas le premier de nos* ANIMAUX DOMESTIQUES *par la force, l'est certainement par l'affection désintéressée et sans bornes qu'il a pour nous.* (A. Fée.)

— Substantiv. Personne aux gages et au service d'une autre personne : *Un* DOMESTIQUE, *en Russie, est une bête de charge; en Allemagne, c'est un esclave; en France, un serviteur; en Italie, un ami malheureux.* (***.) *On a autant d'ennemis que de* DOMESTIQUES (Sénèque.) *Regardez vos* DOMESTIQUES *comme des amis malheureux.* (Mahly.) *J'ai un* DOMESTIQUE *qui me sert aussi mal que si j'en avais vingt.* (Fonten.) *Les* DOMESTIQUES *respectent leur maître et y tiennent en proportion de ce qu'il paye.* (Bautain.) *Presque tous les* DOMESTIQUES *sont des voleurs ou des espions.* (L. Gozlan.) *L'histoire rapporte qu'une femme romaine se faisait payer comme propriétaire les objets qu'elle cassait comme* DOMESTIQUE. (S. Bersot.)

Tout *domestique*, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence plénière.
LA FONTAINE.

— Animal domestique : *Le bœuf est le* DOMESTIQUE *le plus utile de la ferme.* (Buff.)

— Personne d'une condition quelconque attachée au service d'un grand personnage : *Les grands ont des* DOMESTIQUES *qui les gouvernent, et ceux-ci sont gouvernés par leurs valets.* (Le Sage.) *Le roi est le seul homme de sa cour qui ne soit pas un* DOMESTIQUE. (Ch. Lemesle.)